



L'association de parents d'élèves des écoles de
Fléville "Le Préau" organise sa 4^{ème}

brocante des enfants

le dimanche 26 mars 2017 de 13h30 à 17h00
à la salle des fêtes de Fléville-devant-Nancy

- Stands de brocante pour enfants et adolescents
(uniquement des jeux et jouets d'intérieur et d'extérieur, livres,
DVDs, vélos ... destinés aux enfants ou adolescents)
- Buvette, crêpes, pop-corn, gâteaux,
confiseries...

Contact : lepreau@hotmail.fr

www.lepreau.unblog.fr

Règlement

1. L'association Le Préau est l'organisateur de la brocante se tenant à la salle des fêtes de Fléville le dimanche 26 mars 2017.
2. Le terme "exposant" utilisé dans ce règlement désigne un adulte ou un ou deux enfants accompagnés obligatoirement d'un adulte.
3. Les enfants restent pendant toute la manifestation sous la responsabilité de l'adulte désigné sur la fiche d'inscription.
4. Les exposants doivent se soumettre aux obligations définies par arrêté préfectoral et la réglementation en vigueur.
5. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure. Les frais d'inscription seuls seront remboursés, et uniquement dans ce cas. Toute inscription est définitive.
6. L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation.
7. Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.
8. L'accueil des exposants débute à 13h et dans tous les cas ils devront se présenter à l'accueil avant 13h30. Ils occuperont l'emplacement défini par l'organisateur, sans possibilité de changement.
9. Les places non occupées après 13h30 ne seront plus réservées. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.
10. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que: pertes, vols, casses ou détériorations.
11. Les exposants s'engagent à ne vendre que des objets d'occasion destinés aux enfants ou adolescents (comme jeux, cartes, livres, DVDs, CDs, vélos, rollers, consoles, jeux vidéo...). La vente de vêtements et de nourriture est interdite.
12. En cas de dégradation des tables et chaises mises à disposition par l'organisateur, l'exposant paiera le prix du remplacement à l'identique des dits objets.
13. La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.
14. L'exposant s'engage à présenter aux autorités compétentes, le jour de la manifestation, la pièce d'identité dont les références sont indiquées sur la fiche d'inscription transmise par l'organisateur.

Bulletin d'inscription à la brocante des enfants

Coordonnées du responsable **majeur** du stand :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Adresse email : _____

N° de la pièce d'identité : _____

(Joindre **obligatoirement** une photocopie de la pièce d'identité)

Enfant n°1 : Nom : _____ Prénom : _____ Age: ____

(Enfant n°2 : Nom : _____ Prénom : _____ Age: ____)

Je souhaite réserver ____ tables (1,8m de long) à 5€ soit un total de ____ €.

Je déclare sur l'honneur :

- Avoir pris connaissance du règlement et en accepter tous les articles.
- Ne pas être commerçant (e).
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) destinés aux enfants et adolescents.
- Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal).
- Garder sous ma responsabilité le ou les enfants présents sur le stand.

Date et signature du responsable majeur du stand :

Lu et approuvé

Ci-joint :

- La fiche d'inscription signée
- Un chèque à l'ordre de "Le Préau"
- Une photocopie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)

Dossier d'inscription à déposer ou à retourner par courrier : Le Préau. 12 rue de Manonchamp. 54710 Fléville-devant-Nancy.